

RCS : EVREUX Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00721 Numéro SIREN : 852 349 281 Nom ou dénomination : EUREKA CONCEPT INNOVATION

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2024 sous le numéro de dépôt 46

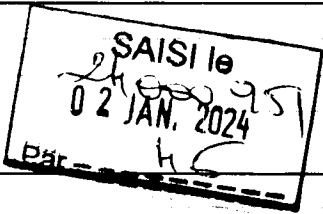
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	EURL EUREKA CONCEPT INNOVATION
Adresse du principal établissement	1 AVENUE VICTOR HUGO 27200 VERNON
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	



RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées :	Activités des sièges sociaux
--------------	--------------------------------	--------------------------	----------------------	------------------------------

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	16 481
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					

2 - Plus-values		PV à long terme imposables au taux de 15 %					
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %		PV à long terme imposables au taux de 0 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeune entreprise innovante	☐	Autre dispositif	☐		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	ZFU - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer		dans le secteur productif, art. 244 quater W				☐	

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%
--	---

F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ	Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%
---	---

G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquièmes C-I-1) :	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquièmes C-I-2) :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable				
CGA	☐	Viseur conventionné	☐	N° d'agrément du CGA		ECF	☐
Nom et adresse :							
- du Comptable :		Société SAS TERRE D'ENTREPRENEURS LILLE 28 PLACE DE LA GARE 59800 LILLE					
- du Conseil :							
- du CGA ou du viseur conventionné :							
- du prestataire :							

Certifié conforme à l'original

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis		TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)

J - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
HUAU Alexandre Gérant 1 27200 Vernon	100 000	2022	5 323				

K - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)

Adresses des autres établissements

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

ACTIF	Brut ①		Amort. Provisions ②		Net 31/12/2022 ③	Net 31/12/2021 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014		016			
Immobilisations corporelles	028	15 395	030	2 499	12 896	4 632
Immobilisations financières (1)	040	107 778	042		107 778	107 778
(5) TOTAL I	044	123 173	048	2 499	120 674	112 410
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	835	070		835	1 378
Autres créances (3)	072	49 510	074		49 510	40 708
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	76 700	086		76 700	135 728
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	127 045	098		127 045	177 814
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	250 217	112	2 499	247 719	290 224

PASSIF	31/12/2022		31/12/2021	
Capital social ou individuel	120	100 000		100 000
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126	10 000		10 000
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131			
Report à nouveau	134	151 877		195 041
Résultat de l'exercice	136	-16 515		-43 163
Subventions d'investissement	137			
Provisions réglementées	140			
TOTAL I	142	245 362		261 877
Provisions pour risques et charges	154			
TOTAL II	154			
Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166			23
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	2 357		28 324
Produits constatés d'avance	174			
TOTAL III	176	2 357		28 347
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	247 719		290 224

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	11 928
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	3 833

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ
DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE										31/12/2022		31/12/2021			
Ventes de marchandises				(dont export et livraisons intracommunautaires)		209		210							
Production vendue biens						215		214							
Production vendue services						217	32	218	5 361		34 745				
Production stockée								222							
Production immobilisée								224							
Subventions d'exploitation reçues								226			15 507				
Autres produits								230	10						
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	5 372		50 252				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234							
Variation de stock (marchandises)								236							
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238							
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240							
Autres charges externes				(dont crédit-bail mobilier			immobilier)	242	20 381		44 237				
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE		243	214	244	681		3 977				
Rémunérations du personnel								250	3 880		31 664				
Charges sociales								252	1 443		10 824				
Dotations aux amortissements								254	1 718		1 608				
Dotations aux provisions								256							
Autres charges :				- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259		262							
				- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles											
Total des charges d'exploitation (II)								264	28 103		92 310				
I - Résultat d'exploitation (I - II)								270	-22 731		-42 058				
Produits financiers								III	280	122	87				
Produits exceptionnels								IV	290	8 074	416				
Charges financières								V	294						
Charges exceptionnelles :				- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)		VI		300	1 980		17 589				
				- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)											
Impôts sur les bénéfices								VII	306		-15 980				
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	-16 515		-43 163				
B - RÉSULTAT FISCAL										Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)		312		314	16 515
Rémunérations et avantages personnels non déductibles								316							
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles								318							
Provisions non déductibles								322							
Impôts et taxes non déductibles								324		34					
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		330							
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251							
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997					
Déductions															
Entreprise nouvelle (44 sexies)		986		Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zone restruct. défense (44 terdecies)		127					
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)		138		Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)		981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)		989					
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)		991		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993		Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)		992					
ZF ANG 44 quaterdecies		345		Inv. outre mer		344									
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655				Créance report en arrière du déficit		346					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643				Déduction except. (art 39 decies B)		645					
Divers, dont : Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647				Déduction except. (art 39 decies D)		648					
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)				641				Déduction except. (art 39 decies F)		990					
Déduction except. (art 39 decies G)				649											
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs								Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2		352		354	16 481		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)										356					
Déficits antérieurs reportables						(dont imputés sur le résultat)					360				
Résultat fiscal après imputation des déficits								Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2		370		372	16 481		

16 481

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)				Désignation de l'entreprise :		EUREKA CONCEPT INNOVATION										
I - IMMOBILISATIONS																
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale							
									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
Immobilisations - Fonds commercial incorporelles	400		402		404		406									
- Autres	410		412		414		416									
I - Terrains	420		422		424		426									
m - Constructions	430		432		434		436									
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446									
- Installations générales																
c agencements divers	450		452		454		456									
o - Matériel de transport	460	3 000	462		464	3 000	466									
r - Autres immobilisations corporelles	470	3 467	472	11 928	474		476	15 395								
Immobilisations financières	480	107 778	482		484		486	107 778								
TOTAL	490	114 245	492	11 928	494	3 000	496	123 173								
II - AMORTISSEMENTS																
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice								
Fonds commercial		495		497		498		499								
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506								
I - Terrains		510		512		514		516								
m - Constructions		520		522		524		526								
m - Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536								
o - Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546								
- Matériel de transport		550	492	552	563	554	1 054	556								
o - Autres immobilisations corporelles		560	1 343	562	1 156	564		566	2 499							
TOTAL		570	1 835	572	1 718	574	1 054	576	2 499							
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)																
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values											
					Court terme	Long terme										
						19%	15% ou 12,8%	0%								
	1	2	3	4	5	6	7	8								
Achat véhicule	3 000	1 054	1 946	4 000	2 054											
TOTAL	578	3 000	580	1 054	582	1 946	584	4 000	586	2 054	581		587		589	
Plus-values taxables à 19% (1)			579		Régularisations	590		583		594		595				
TOTAL					596	2 054	585		597				599			

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise : EUREKA CONCEPT INNOVATION
--	---

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Autres immobilisations incorporelles	700		705				
Terrains	710		715				
Constructions	720		725				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735				
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745				
Matériel de transport	750		755				
Autres immobilisations corporelles	760		765				
TOTAL	770		775	Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B		780	

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bis
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter	- Déficits imputés	983
- Déficits reportables	984	- Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter			870
			16 481
			16 482

III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380	1 443
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	1 443
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	1 352
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	1 284
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)
Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

N° SIREN	852349281
Dénomination de l'entreprise	EUREKA CONCEPT INNOVATION
- N°, Type et nom de voie	1 AVENUE VICTOR HUGO
Adresse : - Code postal	27200
- Ville	VERNON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou d'actions
Adresse : N° et voie		Pays	
Code postal		Commune	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES			
Titre (1)	Mr	Nom patronymique / Prénom	HUAU ALEXANDRE
Nom marital		% de détention	100.00
		Nb de parts ou d'actions	100 000
Naissance : Date	22/05/1990	N° Département	27
	Commune	VERNON	Pays FR
Adresse : N° et voie	1 AVENUE VICTOR HUGO		Pays FR
Code postal	27200	Commune	VERNON

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

N° SIREN	852349281
Dénomination de l'entreprise	EUREKA CONCEPT INNOVATION
- N°, Type et nom de voie	1 AVENUE VICTOR HUGO
Adresse :	
- Code postal	27200
- Ville	VERNON

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	6
--	---

Forme juridique	SCI	Dénomination	AAA CONCEPTS		
N° SIREN (si société établie en France)	894454479			% de détention	36.67
Adresse :	N° et voie	33 B BD MARECHAL LECLERC		Pays	FR
	Code postal	27200	Commune	VERNON	

Forme juridique	SAS	Dénomination	LA FABRIQUE DES CAPUCINES		
N° SIREN (si société établie en France)	901117432			% de détention	50.00
Adresse :	N° et voie	17 RUE JEAN MACE		Pays	FR
	Code postal	59800	Commune	LILLE	

Forme juridique	SAS	Dénomination	AJT CONCEPTS		
N° SIREN (si société établie en France)	899188692			% de détention	33.00
Adresse :	N° et voie	1 AV VICTOR HUGO		Pays	FR
	Code postal	27200	Commune	VERNON	

Forme juridique	SARL	Dénomination	LA BELLE EQUIPE		
N° SIREN (si société établie en France)	898472915			% de détention	45.00
Adresse :	N° et voie	106 RUE SADI CARNOT		Pays	FR
	Code postal	27200	Commune	VERNON	

Forme juridique	SAS	Dénomination	PLACE DE LA REPUBLIQUE		
N° SIREN (si société établie en France)	892385949			% de détention	60.00
Adresse :	N° et voie	33 RUE DE JEMMAPES		Pays	FR
	Code postal	59800	Commune	LILLE	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire ☐	
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")	
III - CAS PARTICULIERS	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/12/2022

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2022

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination		EURL EUREKA CONCEPT INNOVATION	
Complément de dénomination			
N° SIREN		852349281	
N° de Téléphone		06 02 05 59 49	
Adresse		- N°, Type et nom de voie	
		- Complément de distribution	
		- Lieu-dit, hameau	
		- Code postal / Ville	
		1 AVENUE VICTOR HUGO	
		27200 VERNON	
Référence d'obligation fiscale		ISI	Code activité NAF
			7010Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale		BI Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal		RS régime réel simplifié	
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IS Impôt sur les sociétés	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N		01/01/2022	
Date de clôture de l'exercice ou période N		31/12/2022	
Durée de l'exercice ou période N		12	
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		31/12/2021	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		12	
E - MONNAIE			
Code monnaie		EUR	

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2022

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2022

Charges à payer	Montant

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2022

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2022

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

EUREKA CONCEPT INNOVATION

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 100 000 euros
Siège Social : 1 Avenue Victor Hugo, 27200 VERNON
852 349 281 R.C.S EVREUX

DECISION PRISE LE 30 JUIN 2023 D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

L'Associé Unique constate que le résultat net de l'exercice est constitué par une perte de 16 515 euros, et décide de l'affecter intégralement au compte report à nouveau, ce qui a pour effet de porter le montant de ce dernier à 135 362 euros.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Depuis sa création, la Société a clos 2 exercices. Aucune distribution n'a été réalisée au cours de ces 2 exercices.

Copie certifiée conforme à l'original

La Gérance

